

# CBE Actu

CBE du Val de Seine  
38 Avenue Paul Raoult  
78130 LES MUREAUX  
Tél : 01 30 04 11 75 Fax : 01 30 04 11 85  
E-Mail : cbe.valdeSeine@wanadoo.fr  
<http://www.cbe-valdeSeine.org>

Directeur de la publication : Daniel SALVARY,  
Comité de rédaction : Jean-Marie RIPART et Aude HENRY

## La lettre d'information du Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine

### Préambule

Conformément aux statuts, une nouvelle équipe a été mise en place en Juin 2001, avec une présidence assurée par le collège des entreprises. Monsieur Daniel SALVARY, représentant EADS Launch Vehicles, a été élu Président du CBE du Val de Seine pour une durée de trois ans.

### Edito

Je suis heureux de vous adresser le premier n° du CBE Actu, élément indispensable à la dynamique du développement du tissu PME/PMI en Val de Seine.

Développer les liens inter-entreprises, valoriser un savoir-faire local, favoriser les initiatives économiques, tels sont les objectifs que nous fixons durant les trois prochaines années.

Je tiens personnellement à remercier les fondateurs du CBE (Elus, Chefs d'entreprise et Représentants des salariés) pour leur engagement et leur dévouement. Cette nouvelle forme de partenariat a permis un certain nombre de développement d'outils essentiels au tissu économique local. Je pense au programme ALIZE, à la création de la Plate Forme d'Initiative Locale "Val de Seine Initiatives", dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprise.

Mon engagement est de maintenir le CBE vers une forme de laboratoire d'expérimentation d'outil de développement local à la disposition des PME PMI du Val de Seine.

Daniel SALVARY

Président du CBE du Val de Seine

### Brèves

#### Vers des mesures d'aide aux financements des très petites entreprises.

Le secrétariat d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation lancera dans les prochains jours, le « Prêt à la reprise d'entreprise » (PRE), inspiré de l'actuel prêt à la création d'entreprise (PCE). Son financement sera dans l'ordre de 8.000 à 32.000 €uros (sans prise de garantie et en complément d'un crédit bancaire classique). Quelques 1000 PRE pourraient être distribués chaque année. Par ailleurs, un relèvement du plafond des CODEVI (de 4.573 à 6.000 €uros) sera décidé par arrêté ainsi que la centralisation des ressources de manière à faciliter le financement des plus petites entreprises. Restera à savoir si ces mesures resteront ou non orphelines. « Dès lors que le projet de loi d'orientation aura été adopté en première lecture, le prochain gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra faire moins », affirme le secrétariat d'État.

**Un prêt à la reprise d'entreprise. Le BDPME** (Banque de Développement des PME) a confirmé qu'elle expérimenterait à partir du mois d'avril, et ce pendant un an, le prêt à la reprise d'entreprise. Ce prêt, de 8 000 à 32 000 €uros sera accordé sans garantie ni caution personnelle, comme le prêt à la création d'entreprise, afin de compléter un prêt bancaire. **Les Échos, 11 et 12 janvier 2002 et Liaisons sociales, 11 mars 2002.**

**Fonds de Revitalisation Économique - FRE.** Bénéficiez des aides du Ministère de la Ville dans les 751 zones urbaines sensibles (ZUS). Le Fonds de Revitalisation Économique créé en décembre 2000 est destiné aux petites et moyennes entreprises implantées, qui se créent ou s'installent dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Vous voulez créer votre entreprise, vous devez faire face à des charges

### Sommaire

• Brèves	page 1
• Mission du CBE	page 2
• Zoom	page 3
• Appel à projet	page 3
• A vos agendas / Sur le net	page 4

exceptionnelles, vous voulez développer ou moderniser votre entreprise, le CBE se tient à votre disposition pour vous aider à monter votre dossier de demande d'aide. **Brochure disponible au CBE**

Entreprises de 20 salariés et moins : les 35 heures. Pour les petites entreprises, les 35 heures sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Cette brochure présente les modalités, les aides et les assouplissements permettant aux entreprises de 20 salariés et moins d'adopter à leur rythme et plus facilement la nouvelle durée légale du travail. **Brochure disponible au CBE**

Une prime pour l'emploi de demandeurs d'emploi de longue durée résidant dans les zones urbaines sensibles. Afin de favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée qui résident dans une zone urbaine sensible (ZUS), le contrat initiative emploi (CIE) leur est ouvert dès qu'ils cumulent 12 mois de chômage dans les 18 derniers mois. Les employeurs embauchant un chômeur de longue durée résidant en ZUS, pour une durée minimum de 12 mois et un horaire minimum de 17h30 hebdomadaires, bénéficieront d'une prime mensuelle de 500 €uros pour un temps plein durant deux ans maximum, quelle que soit la localisation de l'entreprise. Les allègements forfaitaires de cotisations patronales prévus dans le cadre de la réduction de la durée légale du travail (RTT) sont également applicables à ces embauches. **Lettre de la DIV n°73 janvier 2002**

.../...

**Protection sociale complémentaire :** Pour faciliter les formalités d'adhésion et de gestion, le Groupe Malakoff met en place une structure simplifiée dédiée aux entreprises qui se créent, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. **La retraite complémentaire :** L'ARGIRC et l'ARRCO fixent aux entreprises qui se créent, dans le domaine interprofessionnel, une nouvelle réglementation commune. Toute nouvelle entreprise a le choix d'adhérer, pour la retraite complémentaire dans un délai de 3 mois, à l'un des deux groupes de protection sociale co-désignés dans les départements, dont les Yvelines. Passé ce délai, si l'entreprise n'a pas souscrit d'adhésion, celui des deux groupes qui aura été désigné « groupe balai » sera mandaté pour recevoir l'inscription. Ces désignations ne remettent pas en cause les compétences professionnelles attribuées à certaines caisses de retraite. **Brochure disponible au CBE.**

**Collectivités locales et entreprises**  
Ce dossier présente les textes officiels régissant les aides des collectivités locales aux entreprises. Il se découpe en 4 parties : les régimes de la prime régionale à la création d'entreprises (PRCE) et de la prime régionale à l'emploi (PRE) ; le régime des aides en faveur de l'immobilier d'entreprise ; les aides à l'achat et à la location de terrains ; les conventions passées entre l'État et les collectivités territoriales en application de l'article L.1511-5 du CGT **La Gazette n°8/1634, 25 février 2002**

**Depuis le 01/10/01, un nouveau service baptisé « Pôle Info Contacts » (PIC)** est opérationnel à la CCI de Versailles. Sa mission : apporter une info immédiate, pertinente et adaptée aux entreprises lors d'une première demande de renseignements (euro, export, ...). **Une équipe de conseillers est à votre écoute au 0820 078095.**

## Sommaire

• Brèves	page 1
• Mission du CBE	page 2
• Zoom	page 3
• Appel à projet	page 3
• A vos agendas / Sur le net	page 4

**14 millions de Français voudraient créer leur entreprise.** En 1992, ils étaient 1,5 millions à vouloir créer leur entreprise. Aujourd'hui, c'est presque le double. Tel est le résultat d'un sondage réalisé par l'Ifop pour le compte du Salon des entrepreneurs. François Hurel, délégué général de l'APCE, attribue cette forte progression à deux facteurs principaux « d'une part, les Français ont envie de reprendre l'initiative et, d'autre part, ils ont soif d'indépendance ». **Le Figaro Économie, le 14 janvier 2002**

## Mission du CBE - Année 2002

**Le Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine** est une association indépendante composée de trois collèges (Collectivités locales, Entreprises et Représentants de salariés). Créé en 1998, le CBE du Val de Seine agit sur une partie de l'Ouest des Yvelines (plus communément appelée Bassin Val de Seine). Le CBE intervient sur la zone d'emploi du Val de Seine, territoire d'action pertinent pour le développement économique et social, qui couvre les communes de l'agglomération des Mureaux. De forte tradition industrielle, le territoire se mobilise pour enclencher une démarche de diversification et de redéploiement économique.

### Les actions du CBE sont structurées autour de 3 pôles :

#### ■ Conforter et développer le tissu économique existant :

- Mission d'animation économique : rencontre, débat et information sur les sujets d'actualités.
- Création et diffusion d'un annuaire des entreprises.
- Développement d'une CVThèque en partenariat avec le service public de l'emploi, la mission locale et les villes.
- Développement du site Internet du CBE par la mise en ligne de l'annuaire des entreprises, de la Bourse aux Locaux, de la CVThèque et d'une cartographie des Zones d'Activités.
- Accompagnement dans le montage des dossiers d'aide au développement (Fonds de Revitalisation Économique FRE, FRAC, ARC, ...).

#### ■ La création d'entreprise :

- Programme de sensibilisation/détection des projets économiques.
- Rencontre d'experts à la création par l'organisation d'un évènement type « soirée à la création en Val de Seine ».
- Service d'accompagnement gratuit des porteurs de projet (expertise, étude financière, étude juridique, recherche de financement, ...).
- Développement de la Plate-Forme d'Initiative Locale, véritable outil financier et économique pour les entreprises de 0 à 3 ans (cf. p3 ci-après).
- Suivi post-crétion (parrainage par des entreprises locales, suivi de gestion, conseils juridiques et fiscaux).
- Bourse aux locaux (en lien avec les agences spécialisées).

#### ■ Gestion de l'Emploi et de la Formation :

- Appui / conseil des entreprises dans la gestion du recrutement.
- Interface avec les partenaires de l'emploi (Mission Locale, ANPE, Point Emploi).
- Prospection et développement de nouveaux gisements d'emploi.
- Amélioration de l'offre de formation.
- Mise en ligne d'un outil de rapprochement offre/demande (CVThèque). Cet outil vous permettra de recevoir régulièrement (Mailing-List ou support papier), les C.V synthétisés des demandeurs d'emplois, répertoriés par filières.

## Zoom... sur notre outil financier



### VAL DE SEINE INITIATIVES Plate-Forme d'Initiative Locale.

Un Fonds d'intervention a été constitué par les dons et subventions des acteurs du Val de Seine. Ce Fonds est alloué aux porteurs de projets ou au projet de développement pour les entreprises de moins de trois ans sous forme de **prêt d'honneur**, destiné à renforcer les fonds propres. Le prêt, sans intérêt, sans garantie, est accordé au chef d'entreprise après instruction du dossier et décision du comité d'agrément (composé de chefs d'entreprise, experts-comptables, banquiers). Son montant varie de 4 574 à 22 868 uros ; il est remboursable sur une période de 1 à 5 ans. Dans le cadre de l'obtention d'un prêt d'honneur, VAL DE SEINE INITIATIVES, s'attache à mettre en place un **parrainage** destiné à accroître les chances de réussite du créateur par la mise à disposition du savoir-faire et du professionnalisme d'un chef d'entreprise expérimenté. La parrain est bénévole et son implication

n'induit pas de cautionnement financier. **Vous recherchez** un accompagnement pour élaborer votre dossier, une aide financière pour votre projet de création ou de développement, des conseils personnalisés, nous sommes à votre disposition au 01 30 04 11 75. **Brochure disponible au CBE.**

### Les chiffres

- 35 projets soutenus
- 76 emplois créés
- 296 335 de prêts accordés
- Moyenne du prêt : 8 467

## Sommaire

- Brèves page 1
- Mission du CBE page 2
- **Zoom page 3**
- **Appel à projet page 3**
- A vos agendas / Sur le net page 4

### L'aide mémoire du créateur d'entreprise est disponible gratuitement.

Mis à disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, ce guide est composé de 12 fiches techniques qui répondent aux principales questions que se posent les entrepreneurs. Il traite des services d'appui à la création, des aides à la création, du financement, du local commercial, etc...

**Brochure disponible au CBE.**

## Appel à projet

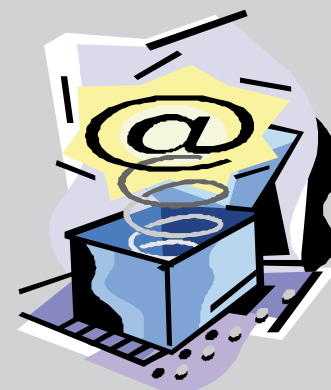
### Développement de notre site Internet du [cbe-valdeseine.org](http://cbe-valdeseine.org)

Afin de continuer à promouvoir les entreprises du Val de Seine et de développer les liens inter-entreprises, nous envisageons de mettre en ligne plusieurs outils à votre disposition :

- Un annuaire des entreprises en lien avec une localisation géographique (parc zone d'activité). Cet outil sera également disponible en support papier.
- Une CVThèque (cf p.2).
- Une bourse aux locaux.

Nous avons donc besoin de connaître précisément vos compétences afin de promouvoir votre entreprise.

Merci de nous retourner le coupon réponse ci-dessous :



- RAISON SOCIALE : .....
- DIRIGEANT : .....
- ADRESSE : .....
- CP : ..... VILLE : .....
- ACTIVITE : .....
- TEL : ..... FAX : ..... E-MAIL : .....
- SITE INTERNET : .....
- DATE DE CREATION : ...../...../...../ CODE APE : .....
- SAVOIR FAIRE SPECIFIQUE : .....

**Ce coupon est à retourner au Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine**

38 Avenue Paul Raoult 78130 LES MUREAUX ou par fax au 01 30 04 11 85



## A vos agendas

**Le 16 Mai 2002 à 18h00 à la mairie** de Chapet.- Conseil d'Administration et Assemblée Générale du CBE du Val de Seine.

### Le 14 Juin 2002 à 8h45

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de la PFIL.

### Le 20 Juin 2002 à 9h00

Le CBE et la CGPME organisent un petit déjeuner sur les mesures liées au contrat d'apprentissage. Si vous êtes intéressés par ce thème, merci de nous contacter pour les inscriptions.

### Fin Septembre - Début Octobre

Le CBE en partenariat avec la ville des Mureaux, souhaite organiser un FORUM sur le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication. Cette manifestation vous permettra de rencontrer des entreprises locales de ce secteur, qui pourront vous apporter des solutions en terme de conseils, services et équipements adaptés à vos besoins.

Si vous êtes une entreprise dans le secteur des TIC, et souhaitez participer à ce forum, vous pouvez contacter le Service Action Economique des

Mureaux - Sandrine ACOMAT au 01 30 04 11 68 ou par E-Mail : [sacomat@mairie-lesmureaux.fr](mailto:sacomat@mairie-lesmureaux.fr)

### Du 26 au 29 Novembre 2002

Pour la 18<sup>ème</sup> édition, le Conseil Général des Yvelines sera présent au Salon POLLUTEC - salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement pour l'industrie et les collectivités locales - qui se déroulera du 26 au 29/11/02 à Lyon. Ce stand est ouvert à huit PME Yvelinoises qui pourront profiter des prestations apportées par le Conseil Général, pour une participation forfaitaire de 2000 uros TTC, montant bien moindre que celui d'une inscription individuelle. Pour plus d'informations, contacter le CBE ou la Mission de Développement Economique et de l'Emploi du Conseil Général - Madame Patricia LIPPERT au 01 39 07 80 52

**Le CBE du Val de Seine peut organiser, à votre demande, des réunions/débats sur les thèmes d'actualités qui vous concernent. Aussi n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos suggestions. Contact : Monsieur Jean-Marie RIPART au 01 30 04 11 75.**

## Sommaire

- Brèves page 1
- Mission du CBE page 2
- Zoom page 3
- Appel à projet page 3
- **A vos agendas / Sur le net page 4**

## @ sur le net...

<http://www.region-iledefrance.com>  
Site du Conseil Régional

<http://www.cg78.fr>  
Site du Conseil Général des Yvelines

<http://www.mairie-lesmureaux.org>  
Site de la commune des Mureaux

<http://www.mairie-ecquevilly.org>  
Site de la commune d'Ecquevilly

<http://www.cbe-valdeseine.org>  
Notre site.

<http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr> a vocation à offrir une information concernant les PME et les professions libérales ;

<http://www.industrie.gouv.fr> est axé sur les actions de communication dans les domaines de l'industrie, de l'énergie et des matières premières ainsi que de l'action nationale en direction des entreprises industrielles.

<http://www.finances.gouv.fr/commerce-exterieur> est destiné aux entreprises exportatrices.

**Recevoir le CBE Actu par E-Mail ?** Merci d'en faire la demande par téléphone au 01 30 04 11 75 ou par E-mail : [ahenry@mairie-lesmureaux.fr](mailto:ahenry@mairie-lesmureaux.fr)

## Dans le prochain numéro ...

- **Un ZOOM sur un équipement économique du Val de Seine :**
  - Espace de l'Economie et de l'Emploi des Mureaux
- **Dans les missions du CBE**
  - Le compte rendu de l'Assemblée Générale

**Pour toutes informations**, vous pouvez contacter le CBE du Val de Seine au 01 30 04 11 75, par fax au 01 30 04 11 85 ou par E-Mail : [ahenry@mairie-lesmureaux.fr](mailto:ahenry@mairie-lesmureaux.fr)